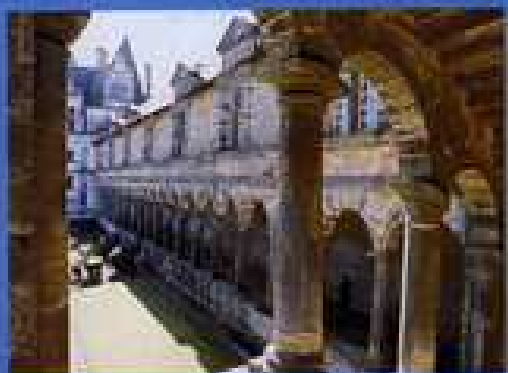


# Etude Prospective du Pays de Châteaubriant

Rapport final - Mai 2007



**MCM**  
CONSEIL

**C & S conseils**  
COMMUNICATION PUBLIQUE



DDE44/SAH

# SOMMAIRE

<i><b>I - Préambule.....</b></i>	<i><b>4</b></i>
<i><b>II - Contexte de l'Etude.....</b></i>	<i><b>6</b></i>
1 - Le périmètre de l'étude.....	6
2 - La démarche.....	7
<i><b>III - Eléments de méthode.....</b></i>	<i><b>9</b></i>
<i><b>IV - Les points forts du diagnostic prospectif .....</b></i>	<i><b>11</b></i>
1 - Un Etat des lieux.....	11
1.1. Population – Habitat - Foncier.....	13
1.2. Economie - Emploi - Formation - Santé.....	14
1.2.1. Economie.....	14
1.2.2. Emploi.....	15
1.2.3 - Formation.....	18
1.2.4 - Santé.....	19
1.3. Ruralité - Agriculture.....	21
1.4. Réseaux de communication : infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, nouvelles technologies.....	22
1.4.1. Routes, axes structurants.....	22
1.4.2. Ferroviaire .....	22
1.4.3. Aéroportuaire.....	23
1.4.4. Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication.....	23
1.5. Environnement – Tourisme – Culture .....	24
2 - Les Tendances à l'oeuvre sur le territoire.....	25
2.1. Evolution démographique et sociologique.....	25
2.2. Qualification des jeunes et Formation .....	26
2.3. Transformations de l'Agriculture.....	27
<i><b>V - Les Enjeux.....</b></i>	<i><b>27</b></i>
1 - Un enjeu en termes d'image et d'attractivité du territoire.....	28

<i>2 - Un enjeu en termes d'accueil et de consolidation / renforcement / cohésion sociale.....</i>	<i>28</i>
<i>3 - Un enjeu d'équilibre entre tradition et modernité.....</i>	<i>29</i>
<i>4 - Un enjeu de développement durable.....</i>	<i>30</i>
<b><i>VI - Elaboration de Scénarios .....</i></b>	<b><i>30</i></b>
<i>1 - Le regard sur le Pays de Châteaubriant a changé .....</i>	<i>31</i>
<i>2 - La réalisation d'un équilibre social et territorial dynamique et attractif : un Pays accueillant pour les nouveaux arrivants, stimulant pour les anciens.....</i>	<i>31</i>
<i>3 - Economie, l'alliance de la tradition et de la modernité dans un développement maîtrisé, ouvert à l'économie environnementale.....</i>	<i>33</i>
<i>4 - Le Pays de Châteaubriant, vitrine du développement durable .....</i>	<i>34</i>
<i>5 - Une gouvernance au service du développement du territoire.....</i>	<i>34</i>
<b><i>VII - Phase Stratégie .....</i></b>	<b><i>35</i></b>
<i>1 - Un approfondissement de certaines variables-clés.....</i>	<i>35</i>
<i>2 - Des chemins stratégiques.....</i>	<i>39</i>
<i>2.1 - Un objectif prioritaire émerge des réflexions de l'atelier prospectif n° 6.....</i>	<i>39</i>
<i>2.2 - Les voies et les moyens.....</i>	<i>39</i>
<i>2.3 - Les modes de gouvernance.....</i>	<i>41</i>
<i>2.4 - Des questions restent à résoudre.....</i>	<i>41</i>
<b><i>VIII - Conclusion : Communiquer les résultats de la démarche et la poursuivre.....</i></b>	<b><i>42</i></b>
<i>1 - Les résultats attendus.....</i>	<i>42</i>
<i>2 - Les acteurs-clés concernés.....</i>	<i>42</i>
<i>3 - Les actions / dispositifs.....</i>	<i>43</i>
<i>4 - Les délais des actions / dispositifs.....</i>	<i>44</i>
<i>5 - Les opportunités à exploiter.....</i>	<i>44</i>
<b><i>IX - Liste de la cartographie.....</i></b>	<b><i>46</i></b>
<b><i>X - Liste des annexes.....</i></b>	<b><i>48</i></b>

# I - Préambule

Pourquoi la DDE s'est-elle engagée dans cette démarche de prospective territoriale?

Au départ, deux opportunités internes à la DDE ont initié la démarche : d'une part la réflexion sur la réorganisation de la DDE, liée au transfert de compétences prévu par la loi de décentralisation, du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ; d'autre part, une proposition venue du ministère de l'Équipement, d'accompagner des DDE qui s'engageraient dans des démarches de prospective territoriale.

De la réflexion sur le positionnement des référents territoriaux lié à la nouvelle organisation de la DDE, il nous paraissait primordial que ceux-ci soient en situation d'être des interlocuteurs privilégiés des collectivités locales en même temps que les porteurs des enjeux de l'État.

Mais sur quel territoire de Loire-Atlantique, engager « l'exercice » ?

Le pays de Châteaubriant nous est paru rapidement comme très intéressant à plusieurs titres :

- la réalisation de nouvelles infrastructures, routières, ferroviaires, aéroportuaires, sur son territoire ou à proximité ; comment celles-ci serviront ou pas au développement du territoire, quelles actions engager pour peser dans le bon sens: ne pas perdre les qualités reconnues du pays, sans en faire un frein au développement attendu ?
- un territoire en mutation du fait de la péri-urbanisation des métropoles de Nantes et Rennes,
- le rôle de Châteaubriant en tant que pôle d'équilibre.

Le fait d'être hors du périmètre de la DTA et l'absence de SCOT a permis d'engager une réflexion plus en amont, moins cadrée par les obligations de compatibilité et de positionnement préalable des services de l'État. Cette démarche s'est déroulée dans un esprit d'ouverture pour envisager ensemble l'avenir, avec tous les acteurs et partenaires locaux.

L'ambition de la démarche prospective du Pays de Châteaubriant était de mobiliser une équipe-projet interne à la DDE en lien avec le réseau Equipement (CETE, DRE) autour d'un projet concerté au service du développement de ce territoire avec l'appui et la participation des acteurs du territoire (Elus et Techniciens du Pays, des trois communautés de communes, le Syndicat Mixte du Pays, le Conseil de Développement du Pays, les chambres consulaires, l'Association des Industriels du Castelbriantais, l'Association du Tourisme du Pays, le Conseil Général, le Conseil Régional, le CODELA....)

L'un des objectifs était aussi de diversifier les compétences collectives de la DDE en formant les participants de cette démarche à la prospective territoriale dans l'objectif d'acquérir des compétences en interne nécessaires à la réorganisation de la DDE.

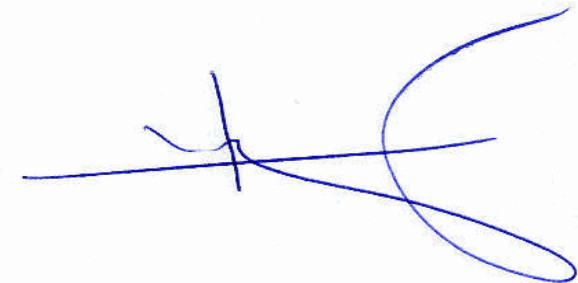
L'évaluation de cette démarche a permis de mettre en avant la perception de l'utilité et l'intérêt de la démarche, la satisfaction globale des participants, ce qui n'était pas acquis au lancement de l'étude.

Certains participants ont soulevé le manque de temps pour approfondir les sujets et préciser les actions, pour compléter le diagnostic qui se voulait évolutif, pour approfondir la phase stratégie.

Mais au final, les participants à cette démarche, que je souhaite remercier personnellement pour leur assiduité et leur étroite collaboration à cet exercice de prospective, ont exprimé des attentes fortes en matière de communication des résultats de la démarche et de poursuite d'une démarche de projet de territoire dans la continuité de cette étude prospective.

Ainsi, le rapport final de l'étude est transmis au Syndicat Mixte du Pays et aux trois communautés de commune du Castelbriantais, de Derval et de la région de Nozay sous un format « papier » et informatique (CD-Rom) avec l'ensemble des éléments de réflexion du travail réalisé en commun dans l'objectif de leur permettre de poursuivre leurs réflexions prospectives pour l'avenir du Pays de Châteaubriant.

*Marc JACQUET*  
*Directeur Départemental Délégué*  
*de l'Équipement de Loire Atlantique*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line, a vertical line intersecting it, and a large, sweeping loop on the right side.

## II - Contexte de l'Etude

La Direction Départementale de l'Équipement de Loire Atlantique a lancé une démarche de prospective territoriale sur le Pays de Châteaubriant, dans le cadre du processus d'expérimentation et de formation-action initié par les services centraux du Ministère de l'Équipement (la Direction Générale de l'Urbanisme, l'Habitat et la Construction - DGUHC et la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques - DRAST) en Janvier 2006.

Participant à la démarche nationale, en parallèle aux quatre cas référents suivis par les services centraux, le Pays de Châteaubriant constitue pour l'Etat, un territoire à enjeux à plusieurs titres :

- C'est un territoire « en recul » situé au centre du quadrilatère des quatre aires urbaines de Nantes, Rennes, Laval et Angers, il se trouve « mis à l'écart » du réseau structurant.
- Il constitue le seul territoire du département de Loire Atlantique non couvert par un périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Il est également en dehors du périmètre de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Estuaire de la Loire.

### *1 - Le périmètre de l'étude*

Le périmètre choisi pour l'étude concerne celui du Pays de Châteaubriant avec quelques réflexions menées sur un périmètre plus large entre les aires urbaines de Nantes, Rennes, Laval et Angers.

**Le Pays de Châteaubriant** est composé de **33 communes, 3 communautés de communes dynamiques** (Castelbriantais 19 communes, Nozay 7 communes et Derval 7 communes). Sa population ne cesse d'augmenter depuis 1999 avec une estimation de l'INSEE en 2004 de 49 573 habitants.

**Le Pays de Châteaubriant** constitue un territoire « charnière » avec l'Anjou, en limite sud-est de la Bretagne : c'est **un territoire chargé d'Histoire et de traditions** :

- Un patrimoine architectural de qualité, un atout pour le tourisme
- Une tradition d'élevage fortement présente dans l'économie locale
- Une agriculture de qualité recherchée « Bio »
- Une tradition industrielle liée aux mines de fer et d'étain
- Un savoir-faire lié à ce pôle industriel : le modelage qui permet la progression de la plasturgie par rapport à la métallurgie et l'agroalimentaire
- Une tradition liée à l'organisation d'une des plus vieilles Foires de France : la « Foire de Béré » qui attire 50 000 visiteurs chaque année

Comme dans la plupart des territoires ruraux de la France lié à l'enthousiasme des urbains quittant la ville pour habiter « la campagne », des évolutions sont constatés depuis plusieurs années :

- Le rythme de construction a doublé entre 1990 et 2003
- Le tourisme « vert » se développe,
- L'environnement, les paysages de verdure, forêts, plaines, étangs, séduisent les urbains nantais : c'est l'**identité forte du pays**,
- De nouveaux projets émergent sur ce territoire, par exemple les projets d'éoliennes.
- des projets structurants ont ou pourront avoir un impact sur ce territoire :
  - la 2x2 voies entre Nantes et Rennes (RN 137)
  - le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes (NDDL) - achèvement prévu 2012,
  - la réouverture de la ligne ferroviaire entre Nantes et Châteaubriant en 2010 pour la 1<sup>ère</sup> phase jusqu'à Nort-sur-Erdre puis 2013 pour la 2<sup>nde</sup> phase jusqu'à Châteaubriant,
  - la mise en 2x2 voies de la liaison routière entre Angers et Rennes passant au nord du Pays, à proximité de la ville de Châteaubriant (achèvement envisagé 2015)
  - l'aménagement de l'axe entre Laval et St Nazaire : RN 171 de Savenay à Nozay : 2012, l'axe Nozay à Laval : RD 771 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

## ***2 - La démarche***

Au départ, de février à juin 2006, une équipe-projet exclusivement interne au réseau Equipement (DDE, DRE et CETE) a réalisé un diagnostic multi-thématique de territoire sur l'ensemble du Pays et des territoires limitrophes.

A partir de juillet 2006, un **Atelier Prospectif** a succédé à l'équipe-projet. Il s'est ouvert aux représentants du Pays de Châteaubriant (élus et techniciens), des trois communautés de communes, du Conseil de Développement du Pays, des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de l'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), le Conseil Général, le Conseil Régional, la Préfecture de Région, la Sous-Préfecture de Châteaubriant, l'Association des Industriels du Castelbriantais (ADIC), le CODELA, l'Association de Développement du Tourisme (ADT), l'INSEE, la DDAF et la DRAC. La liste nominative des membres de cet atelier prospectif est annexée au présent rapport.

Dès l'été 2006, la démarche a reçu l'apport méthodologique et l'animation des bureaux d'études « MCM Conseil » et « C&S Conseils », spécialistes en prospective et en concertation, débat public.

La mixité de ce groupe a favorisé les échanges d'opinions sur le territoire étudié. La participation active et l'écoute de chaque membre ont enrichi le contenu des échanges au sein des Ateliers Prospectifs, et a ainsi permis un rendu de qualité, tant sur le fond que sur la forme des idées émises et construites ensemble par le groupe, dont vous trouverez ci-dessous les points essentiels.

Deux rencontres avec l'ensemble des élus du pays les 26 septembre 2006 et 27 février 2007 ont eu pour objectif d'enrichir, de partager et de valider le contenu des travaux des Ateliers Prospectifs et les étapes de cette démarche.

### A quoi peut servir une démarche prospective ?

Les principes d'une démarche prospective ont été discutés dès le deuxième atelier prospectif. Les réponses du groupe sont regroupées en quatre points :

#### A mieux connaître le territoire et ses acteurs

- . enrichir notre connaissance du territoire
- . engager un processus d'échanges
- . créer une identité commune du Pays
- . mettre en lumière la dynamique du Pays
- . établir un diagnostic partagé
- . appréhender et analyser les évolutions en cours

#### A mieux forger les positions

- . définir un positionnement global des services de l'Etat qui puisse servir le territoire
- . partager un point de vue commun pour aujourd'hui et pour demain
- . définir une vision commune du territoire de Châteaubriant à travers un projet de Pays
- . créer des liens et des outils avec et pour les partenaires de ce territoire

#### A mieux agir le moment venu

- . anticiper les effets des évolutions repérées, sur le Pays
- . mettre en place des actions pour améliorer l'attractivité du Pays
- . faire vivre la Charte du Pays
- . rendre accessible le Pays : sur le plan des transports et sur le plan psychologique

#### A mieux communiquer sur le territoire

- . valoriser les atouts du territoire
- . confronter les idées pour « construire une image qui torde le cou aux idées reçues »

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*



### **III - Eléments de méthode**

La démarche prospective a comporté **3 phases** :

- un diagnostic prospectif partagé
- des scénarios définissant des avenir possibles pour le Pays de Châteaubriant
- l'élaboration d'une stratégie concertée d'action des services de l'Etat et des collectivités à moyen terme

Ces phases se sont déroulées en **7 ateliers prospectifs** :

- **Atelier prospectif 1** (4 juillet 2006) : lancement / présentation de la démarche prospective et premiers éléments de diagnostic
- **Atelier prospectif 2** (12 septembre 2006) : partage des principes fondamentaux d'une démarche de prospective territoriale et poursuite de l'enrichissement du diagnostic
- **Atelier prospectif 3** (20 octobre 2006) : compléments des aspects manquants du diagnostic, mise en évidence des tendances à l'œuvre les plus à mêmes d'influer sur le futur du territoire et des questions transversales
- **Atelier prospectif 4** (28 novembre 2006) : validation des enjeux du territoire du Pays de Châteaubriant, réflexion sur le territoire rêvé, élaboration des scénarios différenciés /contrastés
- **Atelier prospectif 5** (16 janvier 2007) : accord sur les aspirations et les refus pour l'avenir du territoire, approfondissement de l'exercice prospectif sur certaines variables-clés et émergence des différents chemins stratégiques possibles.
- **Atelier prospectif 6** (28 février 2007) : validation du scénario préférentiel, exploration et formalisation des différents chemins stratégiques possibles
- **Atelier prospectif 7** (26 avril 2007) : validation des chemins stratégiques, exploration et formalisation de pistes concrètes pour communiquer les résultats de la démarche prospective et pour envisager sa poursuite au-delà de l'Atelier

Ces ateliers prospectifs ont été complétés par **2 réunions rassemblant les élus communautaires** :

- Première réunion « élus » (26 septembre 2006) : présentation de la démarche et du projet de diagnostic
- Seconde réunion « élus » (27 février 2007) : partage du diagnostic et ajouts de compléments ; partage du scénario préférentiel et ajouts de compléments



## **IV - Les points forts du diagnostic prospectif**

Le diagnostic du territoire a été réalisé « en continu ». Dans un premier temps, en interne à la DDE en phase amont du lancement de la démarche (de février à juin 2006), puis dans un second temps, au cours de trois Ateliers Prospectifs (de juillet à octobre 2006) afin que chaque participant apporte « sa pierre à l'édifice ». Ainsi, la Chambre d'Agriculture, le Conseil de Développement du Pays, l'Association de Développement du Tourisme du Pays, des entretiens avec quelques partenaires locaux ont enrichi son contenu.

### ***1 - Un Etat des lieux***

Une première analyse a été réalisée par une Equipe-Projet interne au réseau Equipement. Elle a mis en évidence, sur les 9 thématiques suivantes, les premières tendances constatées sur le territoire du Pays de Châteaubriant :

- démographie
- habitat
- foncier
- économie
- zones d'activités
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication
- déplacements – Transports
- développement durable
- risques

A partir de l'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de ces 9 thématiques, les membres de l'Atelier Prospectif ont approfondis certains thèmes et enjeux en fonction de leurs compétences et de l'importance qu'ils pressentaient pour l'avenir du Pays.

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique les principales remarques recueillies ; pour le détail complet, vous pouvez vous référer aux compte-rendus des Ateliers relatifs au partage du diagnostic du 4 juillet, 12 septembre et 20 octobre 2006 joints en annexe).

<b>Atouts</b>	<b>Opportunités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Inversion de la tendance négative de la démographie depuis 1999</li> <li>● qualité de vie et cadre de vie reconnu ==&gt; attrait vers les pays « ruraux »</li> <li>● présence importante du secteur agricole</li> <li>● fort potentiel industriel qui génère des emplois dans les entreprises locales (biens et services)</li> <li>● des projets d'extension des ZA de Puceul, Derval et Louisfert</li> <li>● un potentiel de raccordement au réseau haut débit sur Châteaubriant, Puceul et Moisdon la Rivière</li> <li>● forte proportion de personnes qui n'utilisent pas de moyens de transports (travail sur place : agriculteurs, artisans, travail à domicile...)</li> <li>● mobilisation des élus locaux sur le thème des déplacements intercommunaux (réseau Abeille, réseau Lila, co-voiturage, plans de déplacement)</li> <li>● réouverture voie ferrée Nantes-Châteaubriant (opportunité) : facilité d'accès à Nantes, image de modernité du Pays, rôle pivot pour le développement du pays : nouvelle épine dorsale complémentaire à l'axe de la RN 137</li> <li>● une prise en conscience environnementale pour la gestion des déchets (projet de Pôle d'Excellence Rurale)</li> <li>● un territoire peu vulnérable aux risques industriels, d'inondation et feux de forêts, quelques risques en termes de mouvements de terrain lié à l'existence d'anciennes mines de minerais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● nouveaux projets structurants : aéroport Notre Dame des Landes, réouverture ligne ferrée Nantes-Châteaubriant, projet de 2x2 voies Rennes-Angers</li> <li>● aménagements potentiels offerts par les projets structurants : réaménagement autour de la gare de Châteaubriant, aménagement futur des villes comme Abbaretz, Issé,...</li> <li>● mobilisation d'outils d'urbanisation future (ZAC, PLU, PLH, lotissements communaux)</li> <li>● développement et exploitation du réseau Haut Débit</li> <li>● maintenir le nombre global d'actifs (objectif et non opportunité)</li> <li>● porteurs d'espoirs : ouvriers, construction en bois, conducteurs d'engins, infirmières, aides soignantes (métiers peu rémunérateurs)</li> <li>● favoriser l'implantation de nouvelles entreprises locales pour limiter les déplacements Domicile-Travail (objectif et non opportunité)</li> <li>● pour maintenir une qualité du service rendu par le réseau haut débit : envisager des sociétés de maintenance au sein du pays (objectif et non opportunité)</li> <li>● développer les offres en matière de transports en commun pour limiter les déplacements en voiture (objectif et non opportunité)</li> <li>● un potentiel d'accueil de parc d'éoliennes au regard du reste du département 44 (26 % des projets du 44 se situent sur le Pays avec les premières éoliennes à Erbray et Soudan)</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● un développement plus rapide au sud du pays par rapport au nord</li> <li>● forte attractivité de la ville de Châteaubriant pour l'emploi : signe de faible ouverture vers l'extérieur du Pays car l'influence des pôles économiques extérieurs reste faible</li> <li>● niveaux moyens des revenus fiscaux plus faibles que dans le département 44</li> <li>● manque de financement pour l'installation de nouvelles entreprises</li> <li>● manque de formations adaptées aux besoins des entreprises locales ou pour les métiers d'avenir</li> <li>● un réseau haut débit qui souffre du syndrome de l'autoroute sans bretelle d'accès</li> <li>● déplacements en voiture privilégiés (93 % sur le Pays)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● risque de développement à deux vitesses : le sud est attiré par la métropole Nantaise ==&gt; risque de déséquilibre du territoire</li> <li>● risque de fragilisation de l'économie agricole liée à la forte consommation foncière pour les zones d'habitat et d'activités</li> <li>● risque d'accueillir des personnes en difficultés financières : manque de moyens pour se déplacer, pour vivre sur le territoire (loisirs, activités en dehors du travail)</li> <li>● exposition économique particulière à la concurrence extra-territoriale</li> <li>● désindustrialisation = chômage ==&gt; communes dortoirs si l'emploi est concentré sur la ville de Châteaubriant</li> <li>● développement de zones d'activités anarchique (linéaire et incohérent le long des axes routiers)</li> <li>● forte pénalisation des usagers de l'automobile / à l'augmentation du coût des carburants à venir</li> <li>● avec l'arrivée du Tram-Train : risque de voir certaines villes devenir des villes « dortoirs » « résidentielles »</li> </ul>

Par manque de données récentes sur certaines thématiques, les membres de l'Atelier ont souhaité prolonger les tendances les plus marquées sur les dernières années en recherchant les germes du changement, les bonnes questions à se poser pour se projeter en 2026 dans la phase scénario.

Des réflexions du groupe, il ressort les **cinq thématiques** suivantes ayant une incidence notable pour l'avenir du territoire.

## 1.1. Population – Habitat - Foncier

Entre 1999 et 2005, **une inversion de la tendance à la baisse de la démographie est constatée avec une évolution positive de + 6,7 %** de la population sur plus de la moitié du Pays de Châteaubriant. Cette tendance va-t-elle se poursuivre ?

Une population plutôt âgée sur l'ensemble du territoire laisse présager des besoins plus importants à l'avenir en terme de services de proximité et de santé, bien que **l'offre actuelle du pôle médical** situé à Châteaubriant **est très satisfaisante pour le Pays et les territoires limitrophes** du Pays de la Mée. Ce pôle offre aussi un potentiel d'emplois non négligeable (environ 800).

Des scénarios d'évolution de la population active, réalisés par l'INSEE, envisagent une perte du nombre d'actifs sur le Pays de Châteaubriant d'ici 2015.

Cette diminution peut s'expliquer par :

- le vieillissement de la population active
- le nombre important de départs en retraite face à un manque d'arrivée d'actifs
- une évolution positive de la population totale sur le Pays mais pas d'augmentation de la population active.

En terme d'**habitat, le Pays tend à suivre l'évolution du Département** : entre 1999 et 2004 le **nombre de logements neufs a augmenté de + 7,5 %** pour le Pays de Châteaubriant (+ 9,11 % en Loire Atlantique), alors que dans les 1990-99, le parc de logement stagnait (source : Sitadel).

L'occupation des logements est **majoritairement résidentielle** sur le Pays, il y a **peu de logements locatifs**. Le parc de logement social (privé et public) est faible excepté sur la ville de Châteaubriant. On constate un parc récent sur les communes rurales avec des opérations d'aménagements dans les bourgs (OPAH).

La demande en locatif social est importante mais moindre que sur l'ensemble du département (35 % sur le Pays contre 46 % en Loire Atlantique).

Le secteur de Nozay a connu une très forte évolution depuis 1990, cette tendance a été constatée plus récemment sur Derval et Châteaubriant.

Du fait du coût élevé des loyers et du foncier sur l'agglomération nantaise et des faibles revenus des jeunes et de la population en général, la tendance est à l'émigration éloignée de la métropole. A titre d'exemple, la forte évolution positive du nombre de constructions neuves réalisées avec un Prêt à Taux Zéro (PTZ) sur le secteur sud-ouest du Pays.

Parmi les demandeurs d'un permis de construire (PC) sur le secteur de Nozay, 38 % viennent de l'agglomération nantaise. Sur le secteur de Derval, 3 % des pétitionnaires viennent de Rennes. Sur le secteur de Châteaubriant, 83 % des demandeurs sont originaires du Pays.

Les membres de l'Atelier Prospectif ont suggéré de mener des réflexions sur la réhabilitation du parc de logement en ville pour maintenir les jeunes ménages à proximité de leur emploi et évaluer les besoins futurs en logement pour les personnes âgées du Pays. Pour ces dernières, des actions d'accompagnement semblent importantes à engager pour les aider à quitter leur domicile souvent trop grand au regard de leurs besoins pour un aménagement dans un logement plus petit dans les bourgs des villages, à proximité des services. Concernant l'installation des jeunes ménages, une forte évolution du nombre de prêts à taux zéro (PTZ) est constaté au nord et au sud de l'agglomération nantaise (cf carte annexée)

Les membres de l'Atelier Prospectif ont constaté que les mentalités des ménages évoluent depuis plusieurs années ; en effet, les couples n'ont plus une vie sédentaire dans une maison identique tout au long de leur vie, pour des raisons personnelles (les premiers enfants nécessitent un logement plus grand, plus proche des écoles, les séparations, divorces modifient la configuration de l'habitat avec un besoin de plusieurs chambres d'accueil pour les week-end ou les vacances scolaires...) ou pour des raisons professionnelles (recherche d'emploi, licenciement...) les ménages sont beaucoup plus mobiles tout au long de leur vie.

Concernant le domaine du **foncier**, on constate une **tendance à la diminution des superficies des terrains** pour les constructions neuves et une augmentation des prix des terrains sur le Pays comme pour le département. Par contre, force est de constater le manque de Zones d'Aménagement Concertée (ZAC) sur le Pays. Ce outil permet une meilleure gestion du foncier à vocation d'habitat ou d'activités économiques, il permet aussi d'assurer une mixité sociale en terme d'accueil de nouvelles populations.

**La consommation de l'espace pour l'urbanisation apparaît comme un risque de fragilisation de l'économie agricole et de la qualité du paysage du Pays.**

## **1.2. Economie - Emploi - Formation - Santé**

### **1.2.1. Economie**

En terme d'**économie**, la ville de Châteaubriant reconnue comme Pôle d'Equilibre du Pays avec 79 % de ses actifs occupés qui travaillent dans l'aire urbaine de Châteaubriant, **ne semble pas assez tournée vers l'extérieur** du fait de la concentration des entreprises autour de Châteaubriant et sur les secteurs de Nozay et Derval. En 1999, 8,8 % des actifs occupés résidants sur le Pays travaillent à l'extérieur dont 6,8 % sur Nantes, 1,7 % sur Rennes et 0,3 % sur Angers ou Laval.

## Influence des 4 pôles principaux en 1999 sur les emplois du Pays

Part (%) des actifs locaux travaillant dans les pôles (unités urbaines) en 1999	Nantes	Rennes	Angers + Laval	4 pôles
CC Région de Nozay	19,8%	1,3%	0,0%	21,1%
CC Castelbriantais	2,3%	1,1%	0,4%	3,8%
CC Secteur de Derval	6,7%	4,4%	0,1%	11,1%
<b>Ensemble pays de Châteaubriant</b>	<b>6,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>0,3%</b>	<b>8,8%</b>
<i>Ensemble pays de Châteaubriant – rappel 1975</i>	<i>3,3%</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,2%</i>	<i>4,5%</i>

### 1.2.2. Emploi

En terme d'**emploi**, le Pays de Châteaubriant comptabilisait 17 524 emplois en 1999 répartis sur le tertiaire (54 %), l'industrie (24 %), l'agriculture (12 % en 2005 contre 15 % en 1999) et la construction (8 %). En 2004, à l'image de l'ensemble des zones rurales, le pays connaît une représentation de l'emploi très renforcée dans l'industrie (36,3 %) et la construction (12 %), ainsi que 16,8 % pour les commerces et 12,2 % pour les services.

L'industrie mérite une observation plus détaillée de par son caractère stratégique à plusieurs titres :

- son poids particulier dans l'économie des zones rurales
- sa position charnière dans le processus de production des biens et services entre les activités primaires d'un côté, la construction, le commerce et les services et de l'autre côté les emplois et revenus induits par ces activités primaires.
- son exposition particulière à la concurrence extra-territoriale

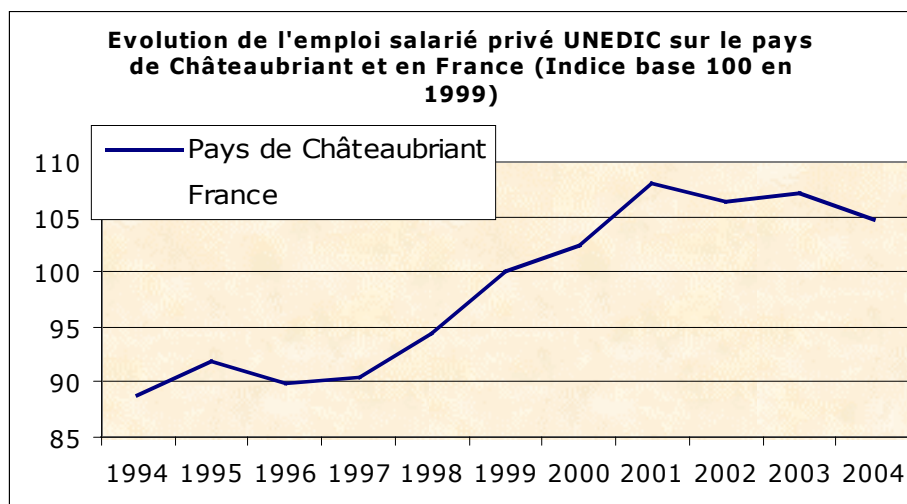
Sept branches d'activités industrielles sont particulièrement présentes sur le pays :

- industrie agroalimentaire (grain, viande, lait)
- habillement
- industries des équipements des foyers (meubles)
- industries des équipements mécaniques (machines agricoles)
- textile (fabrication de produit du textile)
- chimie, caoutchouc (transformation de matières plastiques)
- métallurgie (principalement, fonderie)

Ces 7 branches réunissent 32 % des emplois sur le Pays contre 12,9 % sur l'ensemble de la France, alors que les 10 autres branches de l'industrie n'en totalisent que 4,3 % (contre 9,6 % au niveau de la France)

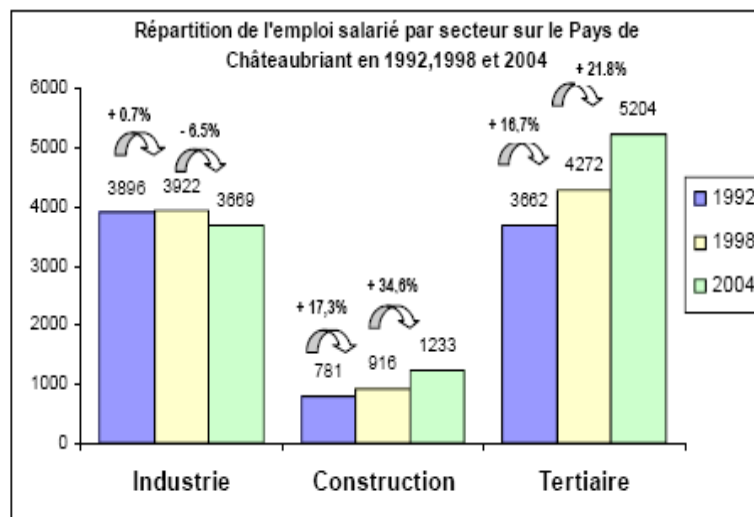
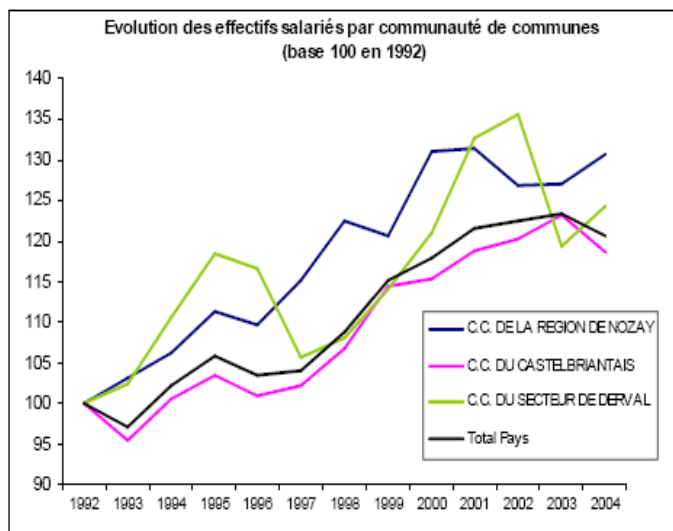
Un bilan général au terme de la décennie 1994 – 2004 permet de mettre en évidence :

- 1994-1997 : période de faible croissance de l'emploi sur le Pays (+0,6 % / an) contre une plus nette reprise (+ 1% / an) sur l'ensemble de la France
- 1997-2001 : renforcement de la contribution de la construction, une reprise plus tonique de l'industrie, une accélération plus marquée des créations d'emplois dans les services
- 2001-2004 : une évolution comparable à la période 1994-1997 avec un ralentissement défavorable au Castelbriantais (- 1 % contre +0,2 % en France). Les pertes d'emplois sont dans le secteur industriel et les services.



La répartition géographique des emplois (salariés UNEDIC) du pays se répartit pour les 3 quarts sur la communauté de communes du Castelbriantais, un huitième sur celle de Nozay et un dixième sur celle de Derval. Le centre de gravité tend cependant à se déplacer en direction de Nozay, où le rythme annuel de progression d'emplois sur 10 ans atteint tout juste 2 %, alors qu'il est compris entre 1,5 et 1,6 % sur les deux autres EPCI.





Source : ASSEDIC des Pays de la Loire

L'évolution des activités devrait se porter d'une part, sur un **développement notable des activités du tertiaire et du secteur de la construction**, d'autre part, sur une faible diminution des activités industrielles même si l'on a constaté une augmentation des intérimaires dans le domaine du tertiaire.

La ville de Châteaubriant a perdu de nombreux actifs par suite des insuffisances du marché du travail local, leurs départs sont à peine compensés par les arrivées d'actifs extérieurs.

Une étude comparative de l'aire urbaine de Châteaubriant et une quinzaine de villes de la région Pays de la Loire correspondant à des « petites villes » réalisée par le CETE de l'Ouest fait ressortir :

#### le potentiel économique :

- un tissu économique diversifié, équilibré entre les bases productives et résidentielles
- le Pays peut tirer profit de l'importance démographique des villes proches (Nantes-Rennes-Laval-Angers) et des équipements et services de ces villes.

#### les fragilités économiques :

- une faiblesse patente et aggravée des revenus
- un manque de cadres, une fuite des jeunes

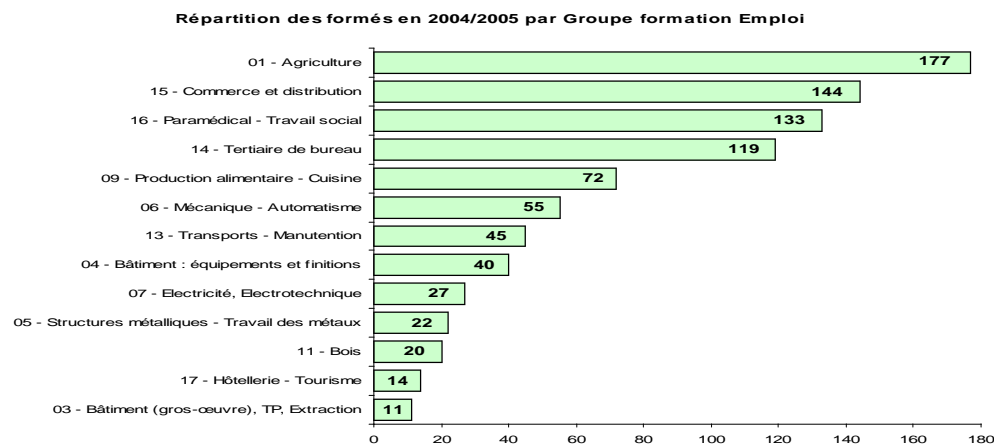
- un déficit d'attractivité pour les migrants professionnels comme résidentiels
- un éloignement relatif des grandes villes (Nantes, Rennes...) de nature à limiter l'avantage de la diversité de l'offre
- une forte introversion du tissu économique

Sur le Pays de Châteaubriant, le nombre de demandeurs d'emploi a particulièrement diminué depuis 2005 (- 11 %). Cette diminution est plus importante sur le Pays que sur le département de Loire Atlantique. Le taux de chômage du Pays (8,2%) est plus faible par rapport à la moyenne départementale.

### 1.2.3 - Formation

Concernant la **formation**, le Conseil de Développement du Pays a présenté un diagnostic réalisé en 2005 sur 3 champs : l'emploi, la formation et le marché du travail.

Les formations du secteur des services et du tertiaire attirent les jeunes tandis que celles du secteur industriel et de la mécanique, déjà peu nombreuses sur le territoire, ont moins de candidats. Pourtant des besoins dans ces domaines émanent des entreprises.



En 2004/2005, 888 personnes sont inscrites en dernière année de formation sur le Pays de Châteaubriant. La voie scolaire représente 74,7 % des formés. Un élève sur deux est orienté vers un BEP ou CAP après la classe de 3ème, ce qui représente 49,7 % d'étudiants pour le Pays de Châteaubriant contre 34,5 % pour la Région Pays de la Loire.

Les élèves souhaitant s'orienter vers un Bac Professionnel, sont contraints d'aller vers les villes de Nantes et Rennes, par **manque d'établissements scolaires de niveau supérieur au sein du Pays** ; les élèves ne souhaitant pas « quitter le Pays » préfèrent s'orienter vers des BEP ou CAP.

60 à 70 % des classes sont composées par des éléments féminins, qui sont formés pour la majorité dans le domaine paramédical ou le travail social, mais les offres d'emplois dans ces secteurs sont peu nombreuses sur le Pays.

**L'orientation et la formation des jeunes dont les filles est donc un enjeu fort pour l'avenir économique du territoire.**

#### **1.2.4 -. Santé**

Les informations cités sont extraites du projet médical réalisé en 2005 par l'intermédiaire de quatre commissions techniques composées de représentants du centre hospitalier de Châteaubriant, des hopitaux locaux de Nozay et Pouancé, de la Clinique Sainte-Marie de Châteaubriant, de professionnels libéraux, d'élus, de représentants du milieu social et associatif.

L'attractivité des établissements précités est importante sur 5 cantons :

- St Mars la Jaille et Riaillé en Loire-Atlantique regroupant près de 20 000 habitants soit un taux d'adressage de 30 %
- Bain-de-Bretagne (territoire de santé de Redon) et Retiers (territoire de santé de Rennes) en Ille et Vilaine soit environ 15 000 habitants et un taux d'adressage de 20 % en moyenne avec des pointes à 56 % pour la commune de Martigné Ferchaud.
- Grand Fougeray en Ille et Vilaine a également un taux d'adressage de 26 % comparable au CHU de Rennes

Au total, **le territoire de santé du Pays de Châteaubriant concerne directement une population de près de 100 000 habitants.**

Avec deux territoires de proximité :

- Nozay (dont les limites dépassent celles du Pays sur les communes de Blain et Nort-sur-Erdre)
- Châteaubriant-Pouancé

Un état de lieux fait ressortir les éléments suivants sur le territoire de santé de Châteaubriant :

- la mortalité est de 12 % supérieure à la moyenne nationale, alors que la natalité et la fécondité sont comparables
- les prévisions de l'évolution démographique pour les 25 prochaines années sont négatives (- 4 % en 2010, - 13 % en 2030) en particulier pour la population jeune, s'accompagnant d'un vieillissement de la population (10 % de + de 75 ans en 2005 contre 16 % en 2030)

L'analyse des causes de mortalité met en évidence :

- l'importance particulière des pathologies cardiovasculaires (surmortalité de 15 % par rapport à la région), respiratoires (+ 33 %), digestives (+ 21 %)
- une sur-représentation du cancer (+ 8 %)
- des cas de mort violente (+ 31 %) notamment de suicide (+ 62 % par rapport à la moyenne nationale)
- le poids spécifique de la mortalité liée à l'alcool (surmortalité par cirrhose du foie de + 59 % / au niveau national, la plus forte de la région)

L'offre de soin a été restructurée en janvier 1999 par la création d'un « plateau technique multidisciplinaire de santé » pour répondre au mieux aux besoins de la population. De plus, un pôle santé public-privé regroupe sur le même site la clinique Sainte Marie et le centre hospitalier à Châteaubriant depuis fin 2005, auxquels s'ajoutent les hôpitaux locaux de Nozay et Pouancé.

Les capacités installées sont de **325 lits et places**, répartis en 98 lits de médecine (80 à Châteaubriant, 12 à Pouancé, 6 à Nozay), 25 lits de gynéco obstétrique, 72 lits de chirurgie et 10 places de chirurgie ambulatoire, 120 lits de soins de suite et réadaptation. Un rapprochement avec la moyenne régionale confirme la **sous dotation de lits sur le territoire de Châteaubriant** (1 lit pour 1 000 habitants contre 1,8 en région et 2 au niveau national)

Concernant l'hôpital local de Nozay, le nombre de lits installés s'élevait à 139 en 2005

L'offre libérale se situe dans la moyenne régionale avec **53 médecins généralistes**. Des lacunes apparaissent pour la dermatologie et l'ophtalmologie, des kinésithérapeutes et orthophonistes pour une partie du territoire.

L'offre est globalement insuffisante en pédopsychiatrie, en psychiatrie et en géro-psi-chiatrie.

Les capacités d'accueil en foyer médicalisé, en centre d'hébergement et maisons de convalescence sont insuffisantes.

Un des enjeux majeurs pour le territoire est la prise en charge des personnes âgées.

Les points forts du pôle santé sont :

- la synergie public / privé et le fonctionnement en site unique
- la permanence des soins
- une bonne couverture quantitative et qualitative des activités de proximité
- un service social très présent au centre hospitalier et dans les hôpitaux locaux

mais il subsiste quelques faiblesses :

- une capacité en lits insuffisante, une sous-dotation en moyens humains
- une offre nettement insuffisante en neurologie, psychiatrie, dermatologie, endocrinologie
- d'autres activités à consolider ou pérenniser : cancérologie, urgences SMUR, soins intensifs de cardiologie...
- absence d'offre en matière d'hospitalisation à domicile
- pauvreté des dispositifs de communication et partage de l'information entre les acteurs de santé

Depuis décembre 2003, à l'initiative d'un groupe de médecins, un Centre d'Accueil et de Permanence des Soins (CAPS) a été mis en place afin d'organiser collectivement les gardes suite à une réduction du nombre de professionnels de santé. Cette structure fédère 26 médecins répartis sur les 19 communes du Castelbriantais et des communes limitrophes d'Ille et Vilaine et du Haut Anjou Segréen. Sur le secteur de Derval, les médecins se sont organisés avec leurs confrères du Grand-Fougeray ; sur la région de Nozay, les médecins sont organisés avec leurs confrères de Marsac-sur-Don, Saffré, Nort-sur-Erdre et Joué sur Erdre.

Ce CAPS permet d'offrir aux patients un lieu de soins ambulatoires en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (la nuit de 24 h 00 à 8 h 00).

La fragilité du plateau technique médical inhérente à sa taille et aux caractéristiques du Pays de Châteaubriant (éloignement des grands centres médicaux) peut mettre en péril cette structure primordiale pour le Pays. Il apparaît primordiale de maintenir et renforcer les activités du plateau technique pour garantir une meilleure attractivité des postes médicaux et une plus grande synergie d'actions au sein du réseau médical.

### 1.3. Ruralité - Agriculture

Le Pays est fortement marqué par son **caractère rural et agricole** avec en moyenne 80 ha de surfaces agricoles par exploitation, 1 460 exploitations dont plus de 80 % avec des exploitants à temps complet et 2 215 actifs agricoles soit 12 % de la population active du Pays en 2005. Mais l'évolution de l'agriculture est étroitement liée aux projets Européens, Régionaux et Locaux.

Un apport complémentaire de la Chambre d'Agriculture a permis d'apporter un éclairage sur **l'avenir du monde agricole** sur le territoire. Des réflexions professionnelles locales réalisées par communautés de communes sont jointes en annexe à l'étude.

Il ressort de ces documents **quelques enjeux pour les 10 ans à venir** :

- renouveler l'image des métiers de l'agriculture en terme de qualité de vie, gestionnaires de l'espace, ouverts sur le territoire
- renforcer les cohérences d'un territoire en accroissement de population différencié par secteur
- conforter les productions d'élevage, activités fondamentales du Pays
- assurer le maintien d'un bon rythme d'installation en favorisant de nouveaux modes de transmission

## 1.4. Réseaux de communication : infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, nouvelles technologies

### 1.4.1. Routes, axes structurants

Les **déplacements** sont centrés vers l'intérieur du Pays sur les villes de Châteaubriant, Derval et Nozay. **Ils s'effectuent majoritairement en voiture (93%) faute d'une offre en transports en commun adaptée.** De plus, une forte proportion de la population active travaille à proximité de leur résidence principale : les agriculteurs, les artisans, les commerçants (exemple : 42 % des actifs sur les communautés de communes de Nozay et Derval n'ont pas recours à des modes de transport contre 30 % sur l'ensemble du pays)

Considérant que 45 % des actifs du Pays travaillent au sein de leur commune, de fortes marges de progrès sont envisageables en faveur des modes doux, non motorisés. Pour les travailleurs allant à l'extérieur du Pays, une amélioration des conditions de desserte des lieux d'emplois par transports collectifs en navette ou co-voiturage pourrait être envisagée.

### 1.4.2. Ferroviaire

On constate de **fortes attentes liées au projet de réouverture de la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant** pour améliorer l'accessibilité du Pays par les transports en commun. L'intérêt du Tram-Train est ressenti comme pouvant faciliter la mobilité vers Nantes mais aussi comme une potentialité de retour au Pays (domicile ou domicile+travail) pour les personnes originaires notamment de Châteaubriant.

Le recours au tram-train est fortement conditionné au niveau de service qui pourra être offert (fréquence, temps de parcours, tarifs, ligne directe jusqu'à la gare et au CHU par bus et interconnexion du tram-train avec les lignes 1 et 2 du tram nantais).

A ce jour, les fréquences envisagées sont au nombre de 5 aller-retour par jour dont 2 aux heures de pointe entre Nantes et Châteaubriant. Le niveau de service sera différent par exemple à la gare de Nort sur Erdre avec 14 aller-retour par jour.

Pour les 3 gares retenues sur le Pays de Châteaubriant (Abbaretz, Issé, Châteaubriant) et celle de Nort sur Erdre, il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur les rabattements possibles vers ces nouveaux pôles d'intermodalité avec le train (ex : parking auto-vélo, aménagements des espaces publics, accessibilité piétonne et personnes à mobilité réduite...)

### **1.4.3. Aéroportuaire**

Concernant le projet d'aéroport Notre Dame des Landes, les réflexions sont partagées sur les incidences de ce projet pour le Pays à court et long terme.

Les effets induits sur le territoire du Pays semblent très mesurés eu égard à son éloignement du projet d'infrastructure aéroportuaire. Le secteur de Nozay pourrait être le premier bénéficiaire du fait de sa proximité avec les axes de la RN 137 et RN 171-RD 771 qui seront les deux itinéraires permettant la desserte du futur aéroport.

### **1.4.4. Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication**

L'étude spécifiquement menée par le CETE de l'Ouest sur les **Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication (NTIC)** montre une situation constatée du Pays en matière de desserte du réseau Haut Débit avec de multiples zones blanches, non couvertes par le réseau ADSL, seul accès possible en haut débit à ce jour sur le territoire.

Un potentiel commercial en haut et très haut débit semble envisageable sur les villes de Châteaubriant, Nozay et Derval pour attirer de nouveaux opérateurs par le biais du dégroupage des répartiteurs de France Telecom (NRA) en fonction des concentrations résidentielles et professionnelles de ces villes.

La présence d'infrastructures haut débit alternatives est un atout pour le Pays : le réseau Neuf-Cegetel le long de la RN 137, le réseau Télia sur l'axe Nord-Sud contournant la ville de Châteaubriant, le réseau en fibre optique de RTE situé au sud-ouest de Châteaubriant (Louisfert).

Face à cette situation, les stratégies des collectivités pour développer l'offre en haut débit peuvent être :

- favoriser la venue d'opérateurs dans les zones d'activités ou d'autres territoires demandeurs de haut débit
- prendre en compte le tracé des réseaux alternatifs dans les choix d'aménagement

Les **NTIC** peuvent donc avoir un **fort impact sur l'aménagement futur du territoire** ; en effet, il existe sur le territoire du Pays, **trois potentialités de concurrence** : **l'une à Puceul** avec la zone d'activités de l'Oseraye qui est dotée d'un régénérateur de « Neuf-Cegetel », **l'autre à Moisdon la Rivière**, où se situe un site technique du réseau Télia et ses clients (Compétel) et à **Louisfert** (passage du réseau RTE).

Une seule condition, l'aide des collectivités aux opérateurs pour relier le réseau aux lieux de raccordement (NRA) à ces trois sites.

## 1.5. Environnement – Tourisme – Culture

Le Pays de châteaubriant est peu vulnérable aux **risques majeurs naturels et industriels**, exceptés quelques risques d'inondation faibles et localisés sur 2 communes. Il subsiste quelques risques de mouvements de terrains sur certaines communes liés à l'existence de mines d'extraction de minerais au nord du Pays.

La **qualité paysagère du bocage** du Pays de Châteaubriant est reconnue par tous et mise en valeur par les acteurs locaux, avec des sites aménagés pour des activités de loisirs, de tourisme, une valorisation du patrimoine, du bâti existant.

Le potentiel Eolien du Pays est très satisfaisant au regard de l'altimétrie du territoire et de la répartition des postes de transformation au raccordement électrique. **26 % des projets éoliens de Loire Atlantique se situent sur le Pays de Châteaubriant avec les premières implantations d'éoliennes du Département sur Erbray et Soudan début 2007.**

Dans un esprit de dynamique locale, le nombre d'associations et d'initiatives permet d'offrir un **potentiel culturel pour tous les âges, toutes nationalités, à chaque saison.**

Le Théâtre de Verre (TDV) de Châteaubriant reçoit environ 25 000 spectateurs par an (dont environ 16 000 à 17 000 pour les spectacles programmés par la ville, répartis en 1/3 de castelbriantais, 1/3 de la communauté de commune du Castelbriantais et le dernier tiers dans un rayon de 40 km, dont des spectateurs d'origine d'Ille et Vilaine, du Maine et Loire et de la Mayenne.

L'Association de Développement du Tourisme (ADT) a pour objectif de montrer les potentialités touristiques et culturelles du Pays. De ce fait, cette association recherche à attirer la curiosité des touristes « locaux » et voisins du Pays mais aussi les Touristes des Régions Bretagne et Pays de la Loire. Ce tourisme évolue d'années en années en augmentant son offre d'hébergement (1 700 lits en 2006 contre 450 lits en 1996), en portant toute son attention sur la qualité des prestations : gîtes ruraux, chambres d'hôtes aménagées à partir d'un patrimoine bâti reconnu comme l'image identitaire du Pays.

La diversité de l'offre des produits touristiques est valorisée par l'intermédiaire d'un site internet pour reconstruire, conforter une image positive, moderne du Pays de châteaubriant en permettant l'accès au tourisme de séjours courts pour les étrangers au territoire (3 à 4 jours), au tourisme de week-end et de loisirs pour les urbains, voisins du Pays.

D'autres pistes sont envisagées par :

- l'organisation de visites à la journée sur une thématique précise comme la cité des Forges de Moisdon la Rivière, la visite du Château de Châteaubriant... ou sur le thème de la gastronomie
- des visites thématiques comme les sites d'implantation des éoliennes d'Erbray et Soudan, le Centre d'Enfouissement Technique de Treffieux pour mobiliser un public scolaire aux enjeux environnementaux.
- des parcours itinérants pour les camping-caristes avec des visites programmées de certains sites
- développer une offre attractive en terme de camping de séjour avec un hôtellerie de plein air respectant et valorisant l'environnement et l'identité du Pays.
- développer des voies vertes (anciennes voies de chemins de fer et petites routes)...





- situation concurrentielle entre les acteurs, entre les usagés, problème de cohésion sociale, difficulté de cohabitation,
  - transformation de la vie sociale et transformation sociologique
- *sur le plan économique :*
- augmentation de l'activité économique (dans le domaine du bâtiment, des services,...)
  - opportunité de développer de nouveaux créneaux (agriculture de loisirs, par exemple)
  - risque d'appauvrissement des communes
- *en termes de (nouveaux) besoins :*
- besoins de nouveaux équipements(scolaires, sportifs, culturels,...)
  - besoins en logements, en infrastructures
- *en termes de gestion territoriale*
- nécessité d'économiser le foncier, d'une régulation en matière de gestion de l'espace
  - effort d'anticipation pour éviter de subir les transformations

## 2.2. Qualification des jeunes et Formation

**L'insuffisance du niveau de qualification des jeunes et de formation adaptée aux besoins du territoire et leur corollaire, la difficulté de recrutement de personnel qualifié que rencontrent les entreprises ont des répercussions, en termes de qualification et de formation, d'économie, d'emploi et sur l'attractivité du territoire :**

- *en termes de qualification et de formation :*
- nécessité d'adapter l'offre de formation
- *en termes économique et d'emploi :*
- problèmes d'offre et de demande d'emploi
  - fuite des jeunes qualifiés
  - frein au développement des entreprises
  - augmentation des populations à faible revenus
- *en termes d'attractivité*
- faible attractivité du territoire

### 2.3. Transformations de l'Agriculture

***Des menaces et des transformations affectent l'agriculture, menaces internes (la consommation de l'espace agricole,...) et menaces externes (les nouvelles règles de la PAC,...), alors que celle-ci reste une activité pivot de l'évolution économique du territoire, avec des répercussions sur le plan agricole et socio-démographique.***

- sur le plan agricole

- nécessité d'évolution de l'agriculture
- difficulté de transmission des exploitations
- recul de l'élevage

- sur le plan démographique et sociologique

- nécessité de prendre en compte l'agriculture dans l'évolution de la population (spécificité sociale)
- modification de la sociologie agricole (baisse de l'activité des femmes)

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

*Pour certaines tendances, des doutes ont été émis quant à leur réalité ou à leurs répercussions : la récente structuration territoriale, l'inversion de la tendance démographique, l'arrivée de nouveaux habitants, l'impact des infrastructures aéroportuaire et routière, les problèmes agricoles et la transformation de la sociologie rurale, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).*

## V - Les Enjeux

Du diagnostic prospectif et des réflexions du groupe en Atelier 4 du 28 novembre 2006, quatre enjeux de développement du Pays de Châteaubriant ressortent.

Les animatrices de l'Atelier prospectif ont attiré l'attention du groupe sur la différence entre un enjeu (ce que l'on peut gagner ou perdre au-delà d'un objectif) et un objectif (but que l'on cherche à atteindre).

## ***1 - Un enjeu en termes d'image et d'attractivité du territoire***

Le Pays de Châteaubriant, a une image reconnue de cadre de vie agréable et de qualité (paysage, environnement, faibles nuisances,...). Cette image est toutefois peu lisible et insuffisamment valorisée, donc faiblement porteuse en termes d'attractivité.

Les enjeux, pour le territoire, portent sur :

- son identité, notamment au regard des autres territoires de Loire-Atlantique
- la valorisation et le renforcement de ses atouts.

Par exemple,

- en développant une offre / des produits valorisant les qualités et les potentialités du territoire (tourisme de proximité, à la ferme, promotion des produits du terroir,...)
- en optimisant son positionnement face à la métropole nantaise.

## ***2 - Un enjeu en termes d'accueil et de consolidation / renforcement / cohésion sociale***

Les récentes statistiques montrent une évolution positive de la population, certes de façon moindre que dans d'autres territoires de Loire-Atlantique et contrastée entre les différents secteurs du territoire, mais un renversement de tendance comparativement à l'évolution jusqu'ici négative.

Dans le même temps, on observe une population attachée à son territoire (cf. origine des demandes de permis de construire) mais aussi une population vieillissante.

Les enjeux sont multiples :

- l'accueil des populations nouvelles, tout en maintenant la population résidente et en maîtrisant les conséquences de cette évolution, tant sur le plan foncier (consommation de l'espace) que territorial (disparité Nord – Sud)
- le sentiment d'appartenance au territoire et sa dimension culturelle
- la présence durable de jeunes actifs

Par exemple,

- en ayant une meilleure connaissance des nouveaux arrivants et des mouvements démographiques
- en se dotant des équipements nécessaires et adaptés (logements, transports,...) et en soutenant la vie associative
- en renforçant /développant l'offre de services à la personne (personnes âgées, petite enfance, hébergement/restauration,...) et de proximité

### ***3 - Un enjeu d'équilibre entre tradition et modernité***

Le Pays de Châteaubriant bénéficie d'une forte tradition agricole et industrielle et d'activités diversifiées qui sont des sources d'emplois importantes. Parallèlement, de nouvelles pistes d'activité et de développement économique émergent, notamment en matière d'économie de l'environnement (reconnaissance du Pays comme Pôle d'Excellence Rurale et création envisagée d'un centre de ressources), potentiellement créatrices d'emploi et de richesse.

Toutefois, l'économie locale présente des points de fragilité :

- les secteurs traditionnels sont particulièrement confrontés au contexte européen (la nouvelle PAC), à la mondialisation de l'économie et à la mobilité internationale des activités. L'agriculture est également soumise à la pression / consommation foncière ;
- les phases aval de l'activité économique (transformation / valeur ajoutée) sont peu présentes sur le territoire ;
- les services aux entreprises sont insuffisants.

Parallèlement, le niveau de qualification des jeunes du territoire est faible et l'offre de formation est insuffisamment adaptée aux besoins des entreprises, que ce soit ceux des secteurs traditionnels comme ceux des secteurs d'activité en développement.

Les enjeux sont donc :

- le renforcement et l'adaptation des activités traditionnelles en fonction de l'évolution des contextes (anticipation / innovation)
- l'optimisation des opportunités offertes, en termes d'activités et d'évolution socio-démographique (marché du BTP, services à la personne)
- l'élévation du niveau de qualification et la diversification de l'offre de formation, pour répondre aux besoins des entreprises

Par exemple,

- en renforçant le lien entre le territoire et l'agriculture, en valorisant mieux les produits agricoles
- en veillant à mieux couvrir les différentes phases de l'activité économique
- en mettant en place des offres de formation en lien avec les entreprises

## 4 - Un enjeu de développement durable

Le Pays de Châteaubriant vient clairement d'afficher sa volonté de développer une stratégie environnementale reconnue au plan national par l'agrément du Pays comme Pôle d'Excellence Rurale. Il s'agit pour le Pays, à la fois de se doter ainsi d'outils pour préserver son environnement et son cadre de vie tout en en faisant un levier de développement économique, d'innovation et d'attractivité.

Les enjeux pour le territoire sont donc :

- la réussite de ce projet
- l'acquisition d'une notoriété et d'un savoir-faire dans le domaine de l'environnement et du développement durable

Par exemple,

- en devenant un centre de ressources du développement durable.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## VI - Elaboration de Scénarios

**Qu'est-ce qu'un scénario ? C'est « Penser l'impensable... Se représenter la réalité future en vue d'éclairer le présent.... »**

**A quoi servent les scénarios ? « Stimuler l'imagination... apprendre à percevoir les futurs dans le présent »**

Afin d'ouvrir les réflexions du groupe vers l'élaboration d'un territoire « rêvé », les animatrices de l'Atelier Prospectif demandent aux participants de vanter les qualités du territoire ou de trouver les faiblesses et les défauts du territoire à partir des deux propositions suivantes :

« Nous sommes en 2026, vous participez à la foire de Béré en tant que porte parole du Pays de Châteaubriant et **vous devez vanter les qualités de votre territoire** auprès d'un public varié de nouveaux habitants, d'investisseurs, de jeunes retraités... quelles sont les qualités que vous aimeriez pouvoir mettre en avant ? »

« Nous sommes en 2026, vous participez à la foire de Béré en tant que visiteur. Vous venez d'entendre un discours dithyrambique sur le Pays de Châteaubriant. **Vous lui opposez toutes les faiblesses et les défauts** que vous avez relevés depuis votre venue. »

A partir des échanges des sous-groupes sur ces deux propositions et des tendances identifiées préalablement, les sous-groupes ont élaboré, dans un premier temps, un scénario de la continuité et un scénario de la rupture ; puis dans un second temps, pour chacun des scénarios, chaque sous-groupe devait imaginer une issue heureuse et une issue fatale ; soit 4 scénarios élaborés : un scénario de la continuité avec une issue heureuse, et un second avec une issue fatale, un scénario de la rupture avec une issue heureuse et un second avec une issue fatale.

Sur la base de ces travaux et notamment des aspirations et des refus exprimés lors de l'Atelier n°5 du 16 janvier 2007, émane **le scénario « normatif » du « souhaitable pour le Pays de Châteaubriant »** suivant :

– **« le scénario préférentiel à l'horizon 2026... »**

### ***1 - Le regard sur le Pays de Châteaubriant a changé***

Le Pays de Châteaubriant présente, en 2026, le visage souriant d'une ruralité moderne ancrée sur des valeurs traditionnelles : solidarité, authenticité, attachement au territoire,....héritées de précédentes générations. Il possède ainsi une identité originale et attractive, contrastant avec d'autres territoires de Loire-Atlantique à caractère plus urbain, notamment celui de l'agglomération nantaise.

Les habitants conscients des richesses de leur territoire sont fiers de leur Pays et de leur appartenance. Cette fierté transparaît dans leur comportement, ils sont accueillants et chaleureux.

Le Pays a su préserver son cadre de vie et la qualité de son environnement ; ses paysages, sans être exceptionnels sont de typiques bocages. C'est un pays où l'on se sent bien et où l'on a plaisir à vivre et travailler. C'est un pays à taille humaine.

### ***2 - La réalisation d'un équilibre social et territorial dynamique et attractif : un Pays accueillant pour les nouveaux arrivants, stimulant pour les anciens***

Le développement de l'agglomération nantaise amène de nouvelles populations ; elles participent au rajeunissement et à la revitalisation territoire, mais cette arrivée nécessite une grande vigilance, tant en termes d'équilibre territorial que d'intégration sociale. Cette intégration a été bien anticipée, sur le plan des besoins et des équipements, mais également en matière d'habitat et d'urbanisme. Ainsi, notamment :

- un observatoire des arrivants a été mis en place de façon à connaître leurs motivations (arrivée par choix ou par défaut ?) et pour leur rendre le territoire plus attractif, leur apporter des réponses adaptées à leurs besoins (crèches, garderies à proximité des lieux de travail des parents, écoles primaires avec aménagements modulables quand les enfants passent en établissements secondaires sur Châteaubriant ou Nantes-Rennes...) ;

- l'offre résidentielle s'est améliorée pour répondre aux besoins diversifiés des différents types de population (jeunes, personnes âgées) ;
- des politiques foncières sont mises en place par les pouvoirs publics dans un but de prévention du mitage, l'urbanisation est maîtrisée et l'équilibre territorial préservé par la mise en place d'outils adaptés au service d'une politique volontariste ;
- des bourses d'échanges de maisons de personnes âgées / jeunes couples sont mises en place et rencontrent un certain succès ;
- globalement, des services aux différentes catégories de population ont été développés dans différents domaines de la vie sociale, en veillant particulièrement à préserver les services de santé et à assumer le vieillissement de la population. Les services de proximité restent du domaine des collectivités.

L'évolution socio-démographique est accompagnée d'une attention particulière à l'épanouissement de la vie sociale se traduisant par des efforts pour diversifier et développer l'offre culturelle, les loisirs : renforcement / développement des pôles culturels existants (Théâtre de verre,...), création / promotion de nouvelles activités, de manifestations, de zones de loisirs... ainsi que des actions en faveur des nombreux jeunes, afin de favoriser leur attachement au Pays. Ces efforts ont contribué à l'enracinement des populations nouvelles qui s'intègrent bien au pays et participent désormais activement à une vie associative et culturelle, intense et équilibrée.

La Foire de Béré est toujours très attractive (vis-à-vis de l'extérieur du Pays)

Une politique de transports active propose des solutions adaptées et diversifiées. Ainsi, les modalités de déplacements, qu'ils soient internes ou vis-à-vis de l'extérieur, tentent de répondre à l'évolution des mouvements pendulaires conjuguée à l'augmentation importante du coût de l'énergie :

- l'offre et la diversité des transports publics se multiplient : l'utilisation de la liaison Nantes – Châteaubriant s'accroît, les fréquences augmentent,..., l'offre globale de transport à partir de Châteaubriant se restructure (mise en place de navettes vers les lieux de travail),... ;
- le covoiturage se développe et les systèmes de transports à la carte internes au territoire rencontrent un certain succès.

Ce développement de l'offre de transport participe au développement économique, social et territorial mais est également un facteur de risques : accélération de la métropolisation, concentration des services sur Nantes, accroissement de l'urbanisation,...



### ***3 - Economie, l'alliance de la tradition et de la modernité dans un développement maîtrisé, ouvert à l'économie environnementale***

Le Pays de Châteaubriant a élaboré une stratégie caractéristique des territoires ruraux. Il a dynamisé et diversifié les activités, tout en maîtrisant le développement :

- Sa forte tradition agricole et industrielle se perpétue : elle est une source d'emplois importante. Des entreprises à forte valeur ajoutée sont implantées en complément de ce secteur industriel traditionnel lié à la production, ainsi que des industries agroalimentaires. Le secteur de l'artisanat est valorisé.

- La diminution de terrains agricoles a fait prendre conscience de leur valeur et un revirement de tendances s'est opéré pour limiter l'urbanisation et la spéculation foncière et préserver les paysages. L'intérêt du secteur agricole, mieux reconnu, et l'anticipation des risques liés à l'arrêt de la PAC et de la concurrence des Pays de l'Est ont contribué à éviter les disparitions et les délocalisations d'entreprises agricoles annoncées. De même qu'ont été anticipés les risques d'une agriculture tournée vers les biocarburants ou agricarburants.

Toutefois, le nombre d'exploitations et l'élevage diminuent. Cette diminution incite cependant à un travail plus poussé sur la production de produits de meilleure qualité. L'agriculture castelbriantaise a ainsi su se moderniser et s'adapter.

La revitalisation amenée par le rajeunissement de la population entraîne également un renouveau du secteur agroalimentaire.

- Le secteur du BTP est particulièrement dynamisé par le développement socio-économique.

- Les **services aux entreprises** ont augmenté : l'accessibilité du territoire (les transports), les équipements, la formation, les TIC avec un réseau Haut Débit, l'activité de conseil « durable » aux entreprises, font prendre au territoire le virage de la modernité.

- Le développement et la diversification des services sont un gisement important d'emplois que le territoire sait favoriser et valoriser. Une politique économique et sociale volontariste d'offre de nouvelles activités est mise en place :

- plusieurs **chantiers de construction** en adéquation avec les besoins du territoire et sa mutation socio-démographique, sont mis en œuvre, par exemple la construction d'habitat social et de logements adaptés aux personnes âgées, ce qui favorise la mixité sociale.
- une économie résidentielle et de service à la personne se développe
- un effort particulier est réalisé pour développer l'emploi féminin qualifié

- Le rajeunissement de la population et l'augmentation du potentiel d'élèves favorisent la mise en place d'outils de formation ainsi que la qualification du personnel nécessaire. Des formations adaptées aux aspirations des jeunes et aux besoins des entreprises du territoire sont développées. Notamment, les formations mises en place par les entreprises sont soutenues par les pouvoirs publics, des synergies / entreprises / écoles / formation sont actives.

L'impact de l'implantation de l'aéroport Notre Dame des Landes est faible sur le territoire de Châteaubriant (comparativement à d'autres territoires). Il porte surtout sur l'économie résidentielle consécutive au déroulement du chantier et a favorisé la découverte touristique du Pays castelbriantais, notamment lors de la foire de Béré.



*Concernant le scénario préférentiel ci-dessus, les membres du groupe de l'Atelier Prospectif ont souligné le fait que le scénario retenu est le résultat d'une démarche progressive et de choix effectués par les « co-élaborateurs » de la démarche. Il s'agit essentiellement d'objectifs vers lesquels le groupe souhaite que l'évolution du Pays de Châteaubriant tende.*

*Ce scénario a pour rôle de susciter l'adhésion de tous afin que chacun se mobilise pour en faciliter sa concrétisation. Le groupe a cherché à libeller simplement ce scénario dans un souci de transparence et de cohérence car « ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement ». Grâce à cette transparence, le groupe espère une appropriation des résultats et une implication de tous les acteurs et du public dans la phase stratégique de la démarche.*

## **VII - Phase Stratégie**

### ***1 - Un approfondissement de certaines variables-clés***

Suite à l'élaboration du scénario « normatif » prédéfini, le groupe s'est accordé sur les aspirations et les refus du territoire sur la base des quatre scénarios formulés à partir des travaux des ateliers 4 et 5. Au cours de l'atelier n°5, un approfondissement de l'exercice prospectif est réalisé à partir de quatre variables-clés :

- l'aéroport Notre-Dame-des-Landes,
- la métropolisation de Nantes,
- la contractualisation,
- la liaison ferroviaire Nantes-Châteaubriant.

Pour chacune d'entre-elles, les sous-groupes devaient imaginer les conséquences de la variable-clé pour tout le territoire puis l'action des variables extérieures au territoire possibles et leurs conséquences sur la variable-clé.

*Une variable-clé est un objet, un sujet ou une donnée mathématique qui varie par définition. Dans une démarche prospective, il y a des variables internes et des variables externes selon qu'elles caractérisent le système étudié ou son environnement.*

Variable-clé	Conséquences de la variable pour le territoire	Action des variables extérieures au territoire et les conséquences sur la variable-clé
<b>Aéroport Notre-Dame des Landes</b>  <b>(variable externe)</b>	<p>Les impacts d'ordre économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à nuancer car l'aéroport n'est pas nouveau, il en existe déjà un</li> <li>- plutôt le long des infrastructures de desserte : l'axe Nantes-Rennes longeant le Pays de Châteaubriant et l'axe transversal Saint-Nazaire-Laval</li> <li>- « l'effet NDDL » se produira avant l'inauguration de l'aéroport en 2012, notamment du fait du déroulement du chantier de sa réalisation et portera notamment sur l'économie résidentielle</li> <li>- il peut jouer comme facteur d'accélération des évolutions tendanciennes, notamment sur l'image, et l'accessibilité. Le Pays de Châteaubriant apparaît comme très proche et plus accessible</li> </ul>	<p>Un doute, une interrogation quant à l'évolution du coût des carburants et à l'avenir du trafic aérien : le groupe ne croit pas à la diminution des déplacements, mais reste interrogatif sur ce point</p>
<b>Métropolisation</b>  <b>(variable externe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les développements de Nantes, Rennes, ou Angers sont des développements plutôt subis, toujours dans l'urgence et sans capacité d'anticipation. Ces villes subissent une pression permanente.</li> <li>- l'étalement urbain est tel que les espaces urbanisés se rejoignent. D'où une régression des espaces ruraux et une perte de l'identité rurale</li> <li>- le phénomène de métropolisation accentue l'essaimage et le mitage</li> <li>- l'activité et l'emploi sont localisés sur la métropole alors que le logement se situe sur le territoire castelbriantais ce qui induit des trajets domicile-travail énormes et donc de la pollution.</li> <li>- l'impact de la métropole varie selon les secteurs Nord (plus éloigné) ou Sud (plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En réaction à l'étalement de la métropole, une politique forte en matière d'urbanisme</li> <li>- une politique efficace, adaptée de transports en commun pour absorber les déplacements</li> <li>- mise en œuvre des OPAH et réhabilitation pour reconquérir les centres bourgs et éviter les constructions en lotissement</li> <li>- favoriser la mixité urbaine</li> <li>- mettre en place une politique de l'eau et de l'assainissement, efficace et vigoureuse</li> <li>- re-dynamisation du milieu rural du fait de la métropole (renforcement de pôles locaux)</li> </ul>

	<p>proche) du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation du tissu urbain traditionnel du fait de l'implantation de lotissements</li> <li>- perte des liens sociaux</li> <li>- renchérissement du logement et ségrégation sociale sur le territoire</li> <li>- développement du covoiturage et des transports publics, renforcement des pôles locaux (là où il existe des services) consécutifs à l'augmentation du coût de l'énergie,</li> <li>- consommation d'espaces agricoles et dégradation de l'activité agricole <ul style="list-style-type: none"> <li>- la suppression des soutiens publics, notamment de la PAC, provoque des secousses sur l'économie agricole, l'élevage diminue, les cultures augmentent. L'agriculture tente de s'adapter, notamment en développant les circuits courts (production/consommation)</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Contractualisation</b> <b>(variable interne)</b></p>	<p>Le Pôle d'Excellence Rurale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comporte deux aspects : donner une identité environnementale au territoire et dépasser les clivages politiques à travers un projet fédérateur</li> <li>- ses objectifs : valoriser des ressources biologiques (filière bois) et créer des entreprises et des emplois, développer des filières valorisantes et complètes, affiner le choix des MO qui feront de la valorisation <ul style="list-style-type: none"> <li>- la vertu du travail en commun</li> <li>- la contractualisation est une stratégie politique intercommunale vigoureuse et volontaire</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du coût des carburants</li> <li>- quels que soient les co-financements, la variable extérieure « bio-carburants » orientera l'avenir.</li> </ul>



## 2 - Des chemins stratégiques

Après un partage du scénario préférentiel, des chemins stratégiques ont ensuite été élaborés par le groupe à partir d'une grille de travail sur quatre points :

- la définition des objectifs de la stratégie
- la détermination des voies et moyens pour atteindre ces objectifs
- les modes de gouvernance
- les interrogations restant à résoudre

### 2.1 - Un objectif prioritaire émerge des réflexions de l'atelier prospectif n° 6

● **Affirmer, Redéfinir, Améliorer et Valoriser l'identité et l'image attractive du pays**, tant vis-à-vis des populations résidentes dans le Pays que de celles étant à l'extérieur. La stratégie consiste à se doter d'une ligne directrice en adoptant une démarche offensive vis-à-vis des métropoles tout en valorisant les ressources endogènes.

Viennent ensuite les objectifs suivants :

- *Maîtriser les espaces et le développement propre du Pays*
- *Maintenir et renforcer le bassin d'activités (économique, culturel,...)*
- *Maintenir et enrichir les ressources humaines*
- *Poursuivre la diversification de l'emploi*
- *Développer les infrastructures de transports, notamment par des axes transversaux*

### 2.2 - Les voies et les moyens

Ils sont multiples et concernent différents domaines :

- *deux principes prévalent :*
- avoir une démarche volontaire, se positionner comme acteur
- s'appuyer sur les forces endogènes, valoriser les atouts du Pays, notamment les patrimoines (économique, culturel, social), les métiers et les savoir-faire du territoire et favoriser le développement de ce qui existe (« car c'est le résultat de l'histoire et ça a du sens »)

- en matière de communication et de promotion du Pays :

- mettre en place un plan de communication et de promotion à l'échelle du pays et notamment auprès des entrepreneurs,
- établir un plan de communication en faveur de la notoriété du Pays (ex : l'ADT Association de Développement Touristique du pays de Châteaubriant)
- développer le tourisme (ex. sites, château, étangs...), mais également l'événementiel

- en matière d'infrastructures :

- améliorer les axes majeurs,
- accompagner les nouvelles infrastructures au service du territoire
- se raccorder au réseau routier régional (futur 4 voies Rennes-Angers)
- assurer le rabattement vers les gares de la future ligne Nantes-Châteaubriant,
- améliorer le "réseau lilas" (impossible à utiliser le week-end)

- en matière d'agriculture :

- faciliter les transmissions des outils de production
- promouvoir la richesse et la diversité des métiers d'agricultrices, centrés sur des activités de production et de gestion.
- Renforcer l'agriculture associative
- anticiper et accompagner les restructurations foncières au niveau intercommunal
- promouvoir les techniques d'économie d'énergie et développer des projets collectifs d'énergies renouvelables
- promouvoir les démarches qualité dans les filières de production et le développement des échanges de proximité auprès des consommateurs urbains
- développer l'offre de service

- en matière de formation

- améliorer / développer / enrichir l'offre de formation en prenant en compte les spécificités et les innovations locales
- améliorer l'adéquation emploi / formation : notamment par l'ouverture d'une dimension environnementale complémentaire aux dimensions traditionnelles (ex. dans le BTP ouvrir de nouvelles filières)

- sur le plan des outils et dispositifs

- se doter d'un observatoire, de dispositifs de planification (PLU communaux, SCOT pour le pays) et de coordination, notamment pour les zones d'activités du Pays, et celles extraterritoriales (projet du département), mais aussi pour la coordination du Pôle d'Excellence Rural avec d'autres actions
- contractualiser avec les collectivités et l'Etat, notamment pour assurer davantage de cohérence (par exemple en matière de carte scolaire)
- mettre en place les TIC



## 2.3 - Les modes de gouvernance

- clarifier les rôles des différents acteurs du territoire pour mieux les répartir :
  - affirmer le rôle de la société civile dans l'apport en matière d'ingénierie et professionnaliser les associations,
  - articuler le rôle de l'action de la société civile et celle des élus et différencier le rôle des élus et des agents économiques et sociaux
  - distinguer le rôle et les missions entre association / EPCI / Pays, entre niveau technique et niveau de décision
  - développer la notion de chef de file
- créer un syndicat mixte de SCOT (pilote du développement du Pays), qui soit un dispositif de travail en commun, pérenne, pour faciliter la convergence politique des 3 communautés de communes et une vision partagée entre le syndicat mixte et le conseil de développement (contractualisation issue d'une réelle vision d'ensemble)
- fonctionner en pôle de compétence public / privé / recherche appliquée (sites locaux de matière grise)
- créer du lien entre les élus communautaires et les élus communaux, par exemple, en organisant des journées conviviales destinées à l'ensemble des élus du Pays
- mettre en place un site Internet, propre au pays et régulièrement mis à jour

## 2.4 - Des questions restent à résoudre

- Comment parvenir à vulgariser le travail prospectif effectué ? Il conviendrait peut être de prévoir une étape pédagogique pour faciliter une démarche prospective partagée, à la fois auprès de l'ensemble des élus actuels mais également auprès des élus issus des prochaines élections.
- Comment faire en sorte d'aboutir à une politique convergente malgré les divergences politiques et la période de campagne électorale (moment peu opportun pour aborder sérieusement les problèmes) ?
- Comment concrétiser « lisiblement » l'exercice de prospective ? Peut être faudrait-il passer par une application test dans un laps de temps court (1an par exemple) au moins sur un thème
- Quel rôle doit ou peut jouer l'administration de l'Etat dans le conseil, l'alerte sur l'accélération des phénomènes,... ?
- Comment travailler sur des étapes de programmation successives, crédibles (par exemple, pour Leader 2007) ?
- Le pôle santé s'avère performant mais qu'en est-il de la permanence de généralistes dans le Pays ?
- Comment gérer les espaces urbanisés ?
- Comment assurer la reconquête des bourgs, notamment le problème de l'existence de nombreux grands logements occupés par une personne ?

## VIII - Conclusion : Communiquer les résultats de la démarche et la poursuivre

L'Atelier n°7 du 26 avril 2007 avait pour objectif d'explorer et formaliser des pistes concrètes pour communiquer les résultats de la démarche prospective et pour envisager sa poursuite au-delà de l'Atelier. La réflexion de chaque groupe donne les résultats suivants :

### *1 - Les résultats attendus*

- partager la démarche avec tous les élus en communiquant prioritairement sur les constats de la démarche, avant de communiquer les orientations, les actions issues de l'Atelier Prospectif,
- passer de la « technocratie » à la « démocratie » avec l'appui de professionnels de la communication dans l'objectif de « faire passer le public de consommateur à acteur du territoire »
- parvenir à une prise de conscience effective des acteurs de la démarche et du Pays de la situation du Pays et des buts à atteindre.
- évaluer les résultats de la démarche prospective en se dotant des outils nécessaires (indicateurs notamment). Mission qui pourrait être remplie par le conseil de développement et le syndicat mixte du Pays.

#### ***Les résultats collectifs***

- élaborer avec les acteurs locaux une démarche collective : un projet de territoire cohérent, s'appuyant sur un outil (comme un SCOT par exemple ou une démarche similaire)

### *2 - Les acteurs-clés concernés*

Les acteurs sur lesquels il faut s'appuyer

- en priorité les élus des différents niveaux représentatifs du Pays (élus du Syndicat Mixte du Pays, des Communautés de Communes, conseillers communaux)
- le Conseil de Développement (lieu de débat participatif)
- les partenaires / acteurs du territoire : la Région, le Conseil Général, les associations, les chambres consulaires, les acteurs économiques (chefs d'entreprises,...), les services de l'Etat, l'Europe....
- le grand public

### ***Les moyens collectifs***

- réaliser un inventaire des structures de concertation existantes pour expliciter « Qui fait Quoi sur le territoire », afin de simplifier et rendre compréhensible ces structures (ne pas y superposer un comité de suivi de la démarche prospective)
- s'appuyer sur deux piliers : le syndicat mixte et ses 3 Communautés de Communes d'une part, le conseil de développement, d'autre part
- s'appuyer sur un réseau des pays, s'il existe
- associer, selon les thèmes, la médiation / expertise d'un partenaire (non élu) : sous-préfecture, CCI,...

### ***3 - Les actions / dispositifs***

Communiquer, dès que possible, sur cette démarche en utilisant les moyens du territoire :

- le futur site Internet du Syndicat Mixte du Pays (démarrage prévu en juillet 2007)
- les sites Internet de chaque communauté de communes
- les bulletins des communautés de communes
- les relais des communes
- le conseil de développement
- la création d'événements sur plusieurs lieux du Pays pour mobiliser tous les secteurs (éviter les grandes réunions sur un lieu unique)
- la mise en place de forums de discussion thématiques (transports, santé, savoir-faire du Pays...) avec des intervenants et des publics différents à chaque fois

### ***Les modalités collectives***

- mener une concertation entre les décideurs sur ces modes de communication
- hiérarchiser les actions pour clarifier les priorités des élus
- avoir une entité « morale » du Pays : un « VRP-représentant » du Pays
- réaliser un « Porter à la Connaissance » du Territoire pour recueillir l'avis des acteurs du Pays ainsi que ceux d'autres territoires ruraux comme le Haut Anjou Segréen, le sud de l'Ille et Vilaine (ont-ils les mêmes problématiques que celles du Pays de Châteaubriant ? Quelles actions ont-ils mis en place ?...)

#### ***4 - Les délais des actions / dispositifs***

- le rapport final de la démarche est prévu par la DDE pour **fin mai 2007**.
- débat des élus avec un support de la démarche, **avant l'été**.
- **avant fin 2007** : communication de la démarche pour une mobilisation des énergies, dans la perspective d'une mise en œuvre d'actions à l'automne, soit **avant les échéances municipales de 2008**, car ce sont les élus qui mettront en œuvre les actions
- le renouvellement des différents contrats en cours sur le Pays, notamment, celui de la charte du pays (2010 - 2020), celui du contrat de territoire, le dossier du programme Leader...

##### ***Les modalités collectives***

- **avant l'été 2007** : une première communication pourrait être envisagée auprès des élus du Pays
- **avant l'automne 2007** : les élus devraient engager la définition des enjeux, des actions prioritaires pour l'avenir du Pays avant les échéances électorales de 2008 pour ne pas « laisser le soufflé retomber »

#### ***5 - Les opportunités à exploiter***

##### ***Les évènements, les échéances,...***

- les lieux, les évènements de rencontre du Pays : les différents festivals (exemple, « Graine d'automne »), un stand de promotion du Pays à la foire de Béré (tenu par les trois communautés de communes et l'ADT) pour valoriser le Pays à un large public (intérieur et extérieur), mais avec une interrogation quant à la pertinence du lieu et du message à faire passer
- les moyens « classiques » : la presse locale et départementale
- l'utilisation des supports de débat existants, par exemple, la vitrine du Centre de Communication de l'Ouest (CCO)
- le réseau du Ministère de l'Équipement, particulièrement la séance du bilan des expériences suivies au niveau national : un porte parole du pays pourrait intervenir à la DGUHC
- un réseau des animateurs – Coordinateurs de syndicats mixtes de Pays
- l'ouverture de la nouvelle Division de l'Équipement de Châteaubriant



## **IX - Liste de la cartographie**

*Carte 1 – Périmètre d'étude : Le pays de Châteaubriant en 2006-2007 (évolution prévue au 1er janvier 2008 : adhésion de la commune de Pierric)*

*Carte 2 – Périmètre de réflexion : le quadrilatère Nantes-Rennes-Laval-Angers sur le thème des moins de 20 ans en 1999*

*Carte 3 – Variation annuelle de la population entre 1982 et 1990*

*Carte 4 – Variation annuelle de la population entre 1990 et 1999*

*Carte 5 - Estimation de la population au regard des résidences principales entre 1999 et 2003*

*Graphique 1 – histogramme par communauté de communes des logements autorisés de 1999 à 2005*

*Carte 6 – Moyenne annuelle de logements commencés entre 1996 et 2001*

*Carte 7 - Moyenne annuelle de logements commencés entre 2001 et 2005*

*Carte 8 – Logements vacants et en mauvais état en 2003 au sein du parc résidentiel*

*Carte 9 – Pourcentage des lotissements et ZAC construits entre 1998 et 2002*

*Carte 10 – Déplacements liés aux emplois en 1999 – Entrées Domicile-Travail*

*Carte 11 – Déplacements liés aux actifs occupés en 1999 – Sorties Domicile-Travail*

*Carte 12 – le Projet de desserte TER Nantes-Châteaubriant*

*Carte 13 – Déplacements – Itinéraires de rabattement vers les gares*

*Carte 14 – Déplacements – Accès à moins de 15 minutes des gares de la ligne Nantes-Châteaubriant*

*Carte 15 – Déplacements – Accès à moins de 30 minutes des gares de la ligne Nantes-Châteaubriant*

*Carte 16 – Localisation du projet d'Aéroport Notre Dame des Landes*

*Carte 17 – NTIC - Couverture ADSL – Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication (NTIC)*

*Carte 18 – NTIC – Estimation des pôles de demande résidentielle (en débit internet) et infrastructures alternatives*

*Carte 19 – NTIC – Implantation des zones d'activités et des infrastructures alternatives*

*Carte 20 – NTIC – Sites publics et parapublics*

*Carte 21 – NTIC – Implantation des foyers : zones de mauvaise desserte et susceptibles de se développer*

*Carte 22 - Projets Eoliens en Loire Atlantique au 1er janvier 2007*

*Carte 23 – Carte des communes de Loire Atlantique concernées par un projet éolien en janvier 2007*

*Carte 24 – Projet Eoliens du Pays de Châteaubriant*

*Carte 25 – Carte des Risques Naturels sur le Pays de Châteaubriant*

*Carte 26 – Zonage d'Assainissement en Loire Atlantique en octobre 2006*

*Carte 27 – Carte des Sites Touristiques du Pays - 2007*

*Carte 28 – Carte des Edifices inscrits et classés*

*Carte 29 – Carte des Equipements et Services du Pays de Châteaubriant (issu d'une étude du Conseil Général 44 réalisée en 2006)*

*Carte 30 – Carte de l'occupation du sol*

*Carte 31 – Carte des documents d'urbanisme opposables au 1er mai 2007 sur le Département de Loire Atlantique*

## X - Liste des annexes

- la liste des participants à la démarche prospective
- les compte-rendus des 7 Ateliers Prospectifs et des 2 réunions avec les Elus du Pays ainsi que les diaporamas présentés en séance
- le Volet « Démographie » réalisé par la DDE de Loire Atlantique (Service Aménagement et Habitat/ Unité Politiques Territoriales)
- le Volet « Habitat » réalisé par le DDE de Loire Atlantique (Service Aménagement et Habitat/ Unité Politique de la Ville et Habitat)
- le Volet « Economie du Territoire » réalisé par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest
- le Volet « Formation - Emploi » présenté par le Conseil de Développement du Pays
- le Volet « Agriculture » présenté par la Chambre d'Agriculture
- le Volet « Déplacements-Transports» réalisé par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest
- le Volet « Accidentologie » réalisé par la DDE (Service Transports Navigation / Unité Sécurité Routière)
- le Volet « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication» réalisé par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest
- le Volet « Tourisme » sur la base d'un bilan du Tourisme rédigé par l'ADT (Association de Développement Touristique du Pays de Châteaubriant)
- L'évaluation des acquis des membres de l'Atelier Prospectif et leur avis sur l'ensemble de la démarche
- une Bibliographie de Référence en « Prospective »

Contact : DDE Loire Atlantique – SAH / Politiques Territoriales – [Catherine.PUYRAZAT@equipement.gouv.fr](mailto:Catherine.PUYRAZAT@equipement.gouv.fr) Tel : 02 40 67 23 55